

A noter

► **L'Association nationale des cadres de Cherchell**, officiers de réserve et élèves, recherche des cadres et des officiers de réserve des promotions 1954 à 1962. L'association a pour but de resserrer les liens entre les anciens de l'Ecole militaire d'infanterie. Contact : 35 12 18.

► **L'Amicale vietnamienne** dispense des cours de langue le mercredi et le vendredi, de 18 heures à 19 heures, pour les adultes, et le samedi, de 17 heures à 18 heures, pour les enfants. Renseignements au 43 85 66.

► **L'Association nationale des sous-officiers** de réserve de l'armée de l'air se réunit chaque deuxième mercredi du mois. Renseignements au 79 69 53.

► **L'Association des médiateurs** met à la disposition du public une liste des professionnels de la médiation affiliés à l'association. Tél. : 91 30 56 ou medialis.nc@gmail.com.

► **La Croix-Rouge** recherche des enseignants bénévoles en français, en mathématiques et en langues (espagnol, anglais) pour jeunes malades, niveau primaire, collège et lycée. Contact au 32, rue de Sébastopol. Tél. : 27 21 76, e-mail : crf-se-cretariat@mls.nc.

► **L'association Moi Je Ted** (troubles envahissants du développement, autisme) a renouvelé son bureau. Pour prendre contact avec le nouveau bureau, composer le 86 71 12 ou écrire à : BP 18 344 — 98 807 Nouméa. Ou par e-mail : moi.je.ted2@gmail.com.

► **L'Association calédonienne de soutien aux malades du cancer** a créé une page Facebook pour servir de liaison entre la population et l'association. Pour suivre les actions, les manifestations et prendre contact : page « asso acsmc ».

► **La Spanc** demande de respecter les horaires d'ouverture et de téléphoner, aux heures ci-après, avant d'amener les animaux (pour vérification des places disponibles) et de ne pas les déposer en plein soleil au portail. Les adoptions et les abandons se font une heure, au moins, avant la fermeture. Horaires du lundi au vendredi, de 13 heures à 17 heures, et le samedi, de 13 h 30 à 17 h 30. Contact : 41 22 66.

► **La Maison de la femme** collecte des DVD (d'occasion ou neufs) et des jeux pour consoles DS au profit de l'association Cure our kids NC, qui soutient les enfants victimes de cancer et leur famille. Les DVD et les jeux permettront aux enfants et à leur famille de se divertir hors des moments de traitement. Les dons peuvent être déposés du lundi au jeudi, de 8 heures à 16 heures, à la Maison de la femme, à Nouméa, où une malle est disposée à cet effet. Tél. : 25 20 47.

► **La Ligue calédonienne de sport adapté et handisport** propose à toute personne en situation de handicap ou valide de découvrir le handbike. Renseignements au 28 92 90 ou au 77 71 05.

► **La Fédération pour l'accompagnement et le soutien de l'enfance** (Fase) organise des sessions de formation d'animateurs (Bafa) et de directeurs (BAFD), ainsi que des formations prévention et secours civiques niveau 1. Renseignements au 28 15 05.

Environnement. Frédéric Guérin et Claire Chauvet, de Stop OGM Pacifique

« Il est temps de présenter une loi au Congrès »

Conférences, opérations de terrain et pétition... Voilà trois ans que Stop OGM Pacifique se bat pour une réglementation en Nouvelle-Calédonie. Frédéric Guérin, président de l'association, et Claire Chauvet, sa secrétaire, sont optimistes mais vigilants.

Les Nouvelles calédoniennes : Est-on proche d'une réglementation contre les OGM en Nouvelle-Calédonie ?

Stop OGM Pacifique : Nous sommes dans les dernières étapes du vote d'une loi du pays. Nous avons été le moteur de la rédaction d'un texte, qui a été voté par le Comité consultatif de l'environnement (CCE), où sont représentés les institutions et différents acteurs économiques et associatifs. Aujourd'hui, le travail est fait et il est temps pour le gouvernement d'agir sur les OGM et de présenter une loi au Congrès. C'est maintenant une question de semaines, et pour nous, l'aboutissement de plusieurs années de travail.

Quelles sont les mesures préconisées par ce texte ?

Les points les plus importants sont l'interdiction sur le territoire des cultures OGM et de leur utilisation dans l'alimentation du bétail

« **Aujourd'hui nous sommes vigilants : la loi doit être votée avant les élections de mai et dans les termes du texte du CCE.** »

d'une part, et l'étiquetage obligatoire des produits contenant des OGM d'autre part. Cela s'applique non seulement aux produits vendus en magasin, mais aussi dans la restauration

commerciale et collective : les restaurants, cantines professionnelles et bien sûr les cantines scolaires. Si

nos enfants mangent des OGM à la cantine, les parents doivent être informés.

Cela a pris du temps d'en arriver là ?

Quand on a commencé à soulever la problématique il y a trois ans, personne ne parlait d'OGM en Nouvelle-

Calédonie. Les lois françaises ou européennes ne s'appliquant pas en la matière, et tout était à faire. Nous avons donc rencontré les politiques et les agriculteurs, mené des actions de sensibilisation, et organisé des événements sur le terrain ou dans les institutions. Nous avons eu une écoute attentive et aujourd'hui tout le monde sait qu'une réglementation est nécessaire, ce qui est déjà une victoire. Le président du Congrès Roch Wamytan, notamment, s'est prononcé pour une législation rapide en octobre

dernier. Mais on sait qu'il y a des réticences, notamment de la part de la restauration commerciale et des importateurs. Aujourd'hui, nous sommes vigilants : la loi doit être votée avant les élections de mai et dans les termes du texte du CCE.

Pourquoi est-ce une urgence ?

Enormément de produits vendus ici sont importés, notamment d'Australie, où la culture OGM est très développée et qui commercialisera du blé génétiquement modifié d'ici 2015. Or, plus de 99% du blé

consommé en Calédonie est australien. L'autre drame, c'est que la totalité des semences utilisées sont importées. On sait notamment que des semences de papaye OGM sont entrées sur le territoire. Des Etats comme Fidji se sont déjà dotés d'une législation, refusant d'importer des produits non conformes à leurs exigences. La Nouvelle-Calédonie a les moyens de le faire et l'intérêt, pour développer une agriculture de qualité.

Propos recueillis par Charlie René



Stop OGM rassemblait samedi les dernières signatures de sa pétition, qui en compte 3800. Elle sera remise à Harold Martin en début de semaine.

Social. Conflit à la Sodexo



Les employés veulent aller au pénal

Samedi matin, des employés « démobilisés » de Sodexo, en conflit avec leur direction, se sont réunis au quai Ferry pour réfléchir à la manière dont ils vont agir en justice contre leur patron. Suite à un procès-verbal déposé par l'inspection du travail, ils ont décidé de se constituer partie civile au pénal. Selon Bob Steeve, représentant FO Grand Sud, « on compte 7 morts et 1 000 feuilles d'arrêt maladie pour 400 salariés en 4 ans. »